



Règlement du Prix littéraire Rosine Perrier

CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC

Article 1 : Création

Rosine Perrier était une poétesse et femme de lettres née à Villargondran. En 1995, les communes de Villargondran et d'Hermillon (aujourd'hui La Tour-en-Maurienne) ont créé un prix attribué à un roman en hommage à Rosine Perrier, sur une proposition de la bibliothèque d'Hermillon. Depuis 2001, le Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB) soutient cette initiative.

Article 2 : Intitulé

La marque "Prix littéraire Rosine Perrier" est propriété des donateurs indiqués dans l'article 3.

Article 3 : Dotation

Le montant du prix est évalué et fourni par les partenaires suivants :

- Commune de la Tour-en-Maurienne
- Commune de Villargondran
- Conseil Savoie Mont Blanc

Article 4 : Organisation du prix

La remise du prix est déléguée annuellement à l'un des partenaires ou organisateurs du Salon.

Cette distinction est remise chaque année à l'occasion du Salon du Livre d'Hermillon, organisé par l'Association *Le Colporteur*, en présence de l'auteur(e).

Pour le Conseil Savoie Mont Blanc, *Savoie et Haute-Savoie Biblio* est chargée de contribuer à l'organisation et à la diffusion de la sélection des romans en vue de la nomination du prix littéraire. La définition et l'ampleur de cette contribution, ainsi que le territoire de diffusion en bibliothèque publique des romans sélectionnés sont détaillés dans une convention annuelle signée entre le Conseil Savoie Mont Blanc et l'Association *Le Colporteur*.

Article 5 : Public concerné

Jeunes à partir de 15 ans et adultes.

Usagers des bibliothèques.

Aire géographique d'implantation des bibliothèques : Savoie et Haute-Savoie.

Article 6 : Jury de nomination

Le jury de nomination du prix est constitué de professionnels du livre, de bibliothécaires du réseau de *Savoie et Haute-Savoie Biblio* et de membres du Comité de pilotage du Salon du Livre d'Hermillon.

Le Comité de pilotage du Salon du Livre est composé de la façon suivante :

Le maire de La Tour-en-Maurienne ou son représentant, la maire déléguée d'Hermillon, le Président de *l'Association Le Colporteur*, le professionnel salarié coordinateur du Salon, *le libraire* responsable de la vente des livres au Salon du Livre, Le responsable du Service Action culturelle de *Savoie et Haute-Savoie Biblio*, la responsable du Centre de *Savoie et Haute-Savoie Biblio* en Maurienne.

Les nouveaux membres du jury ou les remplaçants sont accueillis en accord avec le jury en place.

Article 7 : Modalités de nomination du prix

Le jury défini dans l'article 6 arbitre les résultats des avis exprimés par les lecteurs dans les bibliothèques entre mars et septembre de chaque année, et remet le prix à un des auteurs de la sélection présents au Salon du Livre.

Les bibliothèques participantes sont accompagnées par *Savoie et Haute-Savoie Biblio*.

Article 8 : Critères retenus pour la sélection de romans en lice pour le prix

- Le prix couronne une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) écrite en langue française, publiée par des éditeurs et diffusée en librairies sur tout le territoire français.
- Le territoire alimente l'écriture, l'enracinement nourrit le récit. Le territoire peut être un pays, un lieu, une pièce... Le lieu doit être acteur du roman.
- La sélection comporte douze romans au maximum, parus entre le 1^{er} août année N-2 et le 1^{er} novembre année N-1.
- La sélection doit refléter la diversité de la création littéraire et artistique avec un échantillon varié d'éditeurs et de collections,
- Le niveau d'écriture doit être pertinent et de qualité.
- Sont exclus les ouvrages publiés à compte d'auteur.
- Sont exclus les auteurs ayant fait partie d'une sélection du Prix Rosine Perrier lors des 5 derniers années.

Article 9 : Etablissement et diffusion de la sélection

Savoie et Haute-Savoie Biblio, *le libraire*, et le chargé de mission de *l'Association Le Colporteur* proposent une liste de titres en vue de choisir les titres en concertation avec le comité de sélection.

Savoie et Haute-Savoie Biblio et les bibliothèques participantes achètent et diffusent les ouvrages sélectionnés. *Savoie et Haute-Savoie Biblio* organise la diffusion et la promotion de la sélection auprès des bibliothèques bénéficiant de ses services et accompagne la création de comités de lecture.

.

Article 10 : Constitution du comité de sélection

Le comité de sélection est composé de 14 personnes maximum :

- Les co-organisateurs :
 - Pour *Savoie et Haute-Savoie Biblio* : 3 personnes (Le responsable de l'action culturelle, la responsable du centre de Maurienne, la bibliothécaire responsable des achats de littérature francophone),
 - Pour *l'Association Le Colporteur* : le(a) chargé(e) de mission.
- 4 représentants de bibliothèques ou centres de lecture des deux Savoie,
- 4 personnes, des usagers des lieux de lecture.
- Le comité se fait accompagner par *la librairie partenaire Garin*, pour la veille des sorties littéraires.

Le renouvellement des membres du comité de sélection, à l'exception des organisateurs, peut se faire tous les 4 ans.

Pour tous renseignements complémentaires :
Céline Aguetaz : 04 79 59 64 82 – salon@hermillon.net



Annexe :

Les lauréats du Prix littéraire Rosine Perrier depuis 2001 :

2024	Louise Mey pour <i>Petite Sale</i> (JC Lattes)
2023	Rachid Benzine pour <i>Voyage au bout de l'enfance</i> (Seuil)
2022	Violaine Bérout pour <i>Comme des bêtes</i> (Buchet-Chastel)
2021	Gaëlle Noyant pour <i>La femme révélée</i> (Grasset)
2020	Sylvie Tanette pour <i>Un jardin en Australie</i> (Grasset)
2019	Gaëlle Josse pour <i>Une longue impatience</i> (Les éditions Noir sur blanc)
2018	Cathy Bonidan pour <i>Le parfum de l'hellébore</i> (La Martinière)
2017	Diane Peylin pour <i>Même les pêcheurs ont le mal de mer</i> (Les Escales)
2016	Déborah Lévy-Bertherat pour <i>Les fiancés</i> (Rivages)
2015	Gilles Paris pour <i>L'été des lucioles</i> (Héloïse d'Ormesson)
2014	Paola Pigani pour <i>N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures</i> (Liana Levi)
2013	François Garde pour <i>Ce qu'il advint du sauvage blanc</i> (Gallimard)
2012	Malika Mokedden pour <i>La Désirante</i> (Grasset)
2011	Jean-Marie Blas de Roblès pour <i>La Montagne de Minuit</i> (Zulma)
2010	Marie-Hélène Lafon pour <i>L'annonce</i> (Buchet Chastel)
2009	Claudie Gally pour <i>Les Déferlantes</i> (Le Rouergue, coll. La Brune)
2008	Virginie Langlois pour <i>Les Sabliers du Temps</i> (Actes Sud)
2007	François Gantheret pour <i>Comme le murmure d'un ruisseau</i> (Gallimard)
2006	Gisèle Pineau pour <i>Fleur de Barbarie</i> (Mercure de France)
2005	Jacques-Rémy Girerd pour <i>Cœur de trèfle</i> (Gallimard, coll. Haute-Enfance)
2004	Natacha Appanah-Moriquand pour <i>Les rochers de poudre d'or</i> (Gallimard, coll. Continents noirs)
2003	Pierre Péju pour <i>La petite Chartreuse</i> (Gallimard, coll. Blanche)
2002	Daniel Crozes pour <i>Le bal des gueules noires</i> (Editions du Rouergue)
2001	Antonin Malroux pour <i>Le Moulin des rêves</i> (Albin Michel)